

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 25/09/2026

Reçu en préfecture le 25/09/2026

Publié le 2026-0046

ID : 041-214102311-20260923-2024_0046-DE



Nombre des Conseillers

en exercice : 15

Présents : 09

Votants : 14

L'an deux Mil Vingt Six

le : 23 septembre 2026 à 20 h 00

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-VIATRE,
dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la
présidence de Monsieur Jean-Louis DUPONT, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 15/09/2026

PRÉSENTS : J.L. DUPONT, J.C. CLEMENT, J.M. CUSSAT, M. LONCHAMPT, J.
DUBOIS et A. CHAUVET

Mmes : C. BARATIN, T. TORRENT, et J. RACAUD.

ABSENTS : A. FRANCOIS qui donne pouvoir à M. LONCHAMPT

J. CRETINOIR qui donne pouvoir à C. BARATIN

A. MACHARD qui donne pouvoir à J.M. CUSSAT

P. BOURGEOIS qui donne pouvoir à T. TORRENT

A. MENG qui donne pouvoir à J.L. DUPONT

O. GRUBISICI, absent excusé

Secrétaire : T. TORRENT

DÉLIBÉRATION 2026-0046 – DÉCISIONS MODIFICATIVES – BUDGET PRINCIPAL 09100

Sur proposition de Monsieur le Maire,

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide les virements de crédits
suivants :**

BUDGET PRINCIPAL – 091 00

INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
Chapitre 041		Chapitre 041	
21538	+ 24 870,79 €	238	+ 24 870,79 €



Le Maire,

Jean-Louis DUPONT

La Secrétaire,

Thipphavanh TORRENT

Pour copie conforme au registre des délibérations,
Suivent les signatures,
Affiché et transmis à la Préfecture,
Le 24 septembre 2026.